



Un jardin clos est-il un domicile

Par danielle

Ma maison se situe dans un terrain entièrement clos dans un lotissement. En mon absence pour des raisons professionnelles, Les enfants des voisins y entrent régulièrement soit en créant un trou dans le grillage soit en escaladant un portail d'1m60 à l'aide des poubelles. Ils ont endommagé des plantes. Malgré mes remarques aux parents, rien n'y fait d'autant que les parents eux même lancent des canettes et mégots dans mon jardin. Peut-on parler de violation de domicile?. J'ai porté plainte auprès de la gendarmerie.

Merci pour votre aide